

BOURSES FONDS RADIO SAINT-BONIFACE - FRANCOFONDS

i) ÉTUDIANT.ES AU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Domaine d'études : Université

Nombre : maximum de 3 récipiendaires par année

Montant : Bourse pluriannuelle qui sera offerte au même étudiant à compter de la deuxième année d'études, moyennant qu'il ou elle poursuit et réussit leur programme d'études :

- 2^e année : 2 000 \$
- 3^e année : 2 000 \$
- 4^e année (dernière année d'études) : 3 000 \$ (Bourse Roland-Couture)

Les récipiendaires de ces bourses d'études auront aussi l'opportunité de faire un stage de travail rémunéré à Radio-Canada lors de la complétion de leur programme d'études, moyennant qu'ils réussissent les testes d'entrée requis par Radio-Canada.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- 1) être diplômé d'une école secondaire française ou d'immersion au Manitoba
- 2) avoir complété une première année d'études post-secondaire
- 3) poursuivre ses études à temps plein à la faculté des arts ou administration des affaires ou sciences
- 4) faire preuve d'un intérêt démontré pour les communications (par exemple d'être bénévole à la radio communautaire, à la radio universitaire ou encore à la télé communautaire, d'écrire pour un journal étudiant, d'avoir participé au Festival des Vidéastes, etc.)
- 5) désire poursuivre une carrière en communications au Manitoba à la fin de leurs études
- 6) avoir obtenu une excellente moyenne.

Où se procurer le formulaire de demande : Au Bureau du Registrariat au Collège universitaire de Saint-Boniface. SVP veuillez annexer au formulaire de demande un texte de 500 mots, saisi à l'ordinateur, décrivant le rôle que vous comptez jouer dans le domaine des communications.

Date limite des demandes : le 30 septembre

La sélection des récipiendaires est recommandée à Francofonds par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

ii) TOUT AUTRES ÉTUDIANT.ES

Le Fonds Radio Saint-Boniface offrirait en second lieu des bourses d'études pour des étudiants en deuxième ou troisième cycle d'études dans un programme de communications hors province. La valeur de ces bourses sera déterminée au cas par cas, selon le projet d'études soumis.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

En plus des critères tels que décrits à la demande de bourse d'études de Francofonds, le requérant devrait aussi satisfaire aux critères suivants :

- 1) être diplômé d'une école secondaire française ou d'immersion au Manitoba
- 2) avoir complété un programme universitaire de premier cycle

- 3) suivre des études à temps plein (18 crédits ou plus) entièrement en français
- 4) faire preuve d'un intérêt démontré pour les communications (par exemple d'être bénévole à la radio communautaire, à la radio universitaire ou encore à la télé communautaire, d'écrire pour un journal étudiant, d'avoir participé au Festival des Vidéastes, etc.);
- 5) désire poursuivre une carrière en communications au Manitoba à la fin de leurs études.

Les récipiendaires de ces bourses d'études auront aussi l'opportunité de faire un stage de travail rémunéré à Radio-Canada lors de la complétion de leur programme d'études, moyennant qu'ils réussissent les testes d'entrée requis par Radio-Canada.

Où se procurer le formulaire de demande : Au site Internet de Francofonds
www.francofonds.org

Date limite des demandes : le 15 septembre

La sélection des récipiendaires est recommandée à Francofonds par le Comité de distribution de Francofonds.